



Fondation R. Steindecker
Reconnue d'utilité publique

Bulletin de participation

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Souhaite participer : OUI NON

J'arriverai le :

Mercredi 17 octobre : OUI NON

Jeudi 18 octobre : OUI NON

Heure d'arrivée à Paris :

Gare d'arrivée à Paris :

J'ai besoin d'un hébergement pour le mercredi soir : OUI NON

Heure de départ le 19/10 :

30 € les 2 jours – repas et hébergement compris
les déplacements vous seront remboursés sur justificatifs

Formation limitée à 25 personnes.

Pour s'y rendre :
Fondation Jeunesse Feu Vert

34 rue de Picpus 75012 Paris

Métro : arrêt nation -
lignes 1- 2 – 6 -9

La Maison de la Juine, c'est quoi ?

Depuis juillet 2010, une convention lie La Fondation Jeunesse Feu vert – Maison de la Juine¹ aux réseaux agricoles CIVAM² et Accueil Paysan, pour développer l'accueil de jeunes en milieu rural. L'objectif est de partager avec le jeune accueilli les activités habituelles du quotidien, qu'elles soient liées à l'exploitation agricole ou à la vie en milieu rural. L'intérêt de cette démarche est de sensibiliser la personne, très souvent issue d'un milieu urbain, à un environnement rural qu'elle ne connaît pas, de manière à ce qu'elle vive des expériences et (re)découvre des savoir-faire lui permettant de se projeter, de développer sa confiance en elle et, le cas échéant, de procéder à des choix pour son avenir. Ces accueils en milieu rural permettent de diversifier les propositions de séjours jusque là mises en place par la Fondation Jeunesse Feu Vert.

En pratique, l'accueil peut se réaliser :

De façon individualisée : accueil avec hébergement – de quelques jours à 2 semaines.

Chaque accueil donne lieu à une indemnisation pour assurer l'hébergement, la restauration, ainsi que l'accompagnement et la prise en charge en journée : 50 € / jour / jeune.

De façon collective : séjours chantiers collectifs

Organisés sur une durée de 8 jours pour des groupes de 6 jeunes au maximum accompagnés de 2 ou 3 éducateurs de la Maison de la Juine. Chaque accueil donne lieu à une indemnisation des frais engagés par la structure d'accueil pour assurer l'hébergement, ainsi que l'accompagnement et la prise en charge en journée : 35 € /jour/ jeune.



Fondation R. Steindecker
Reconnue d'utilité publique

JOURNEES RENCONTRES / FORMATION ACCUEIL SOCIAL

**Accueillir des jeunes en difficulté
avec la Maison de la Juine**

**Jeudi 18 octobre et
Vendredi 19 octobre 2012
à PARIS**

Programme des journées

Jeudi 18 octobre

09h30-10h : accueil des participants

10h00-10h45 : présentation de la formation et tour de table des participants

10h45-12h30 : présentation de la Maison de la Juine, les formes d'accueils possibles, le public accueilli

12h30-14h : repas

14h-17h : secret et confidentialité dans l'accueil : ce que je peux dire ou ne pas dire

Vendredi 19 octobre

09h30-12h30 : échanges de pratiques entre participants

Bulletin de participation

à retourner

avant le 20 septembre

Par mail ou voie postale à

Mélanie CARON
Fédération Nationale Accueil Paysan
09 avenue Paul Verlaine
38100 GRENOBLE
accueil.social@accueil-paysan.com

ou

Corinne MELLET-ESNOUF
Frcivam Auvergne
1 allée des Eaux et Forêts
63370 LEMPDES
mellet.civam@wanadoo.fr